



Azuré de la Sanguisorbe et Azuré des Paluds

L'Azuré de la Sanguisorbe et l'Azuré des Paluds sont deux petits papillons dont la longueur de l'aile antérieure est comprise entre 17 et 23 mm. L'Azuré des Paluds se reconnaît à la coloration brun-chocolat du revers de ses ailes, sur laquelle ne ressort qu'une seule rangée de petits points noirs à peine ocellés de blanc. Le bleu de l'intérieur des ailes est assez foncé.

L'Azuré de la Sanguisorbe présente un bleu plus clair. Le revers des ailes est grisé avec plusieurs rangées de points noirs assez gros.



Cycle biologique

Le cycle biologique de ces papillons fait intervenir deux espèces hôtes ce qui les rend particulièrement fragiles et vulnérables.

Les adultes émergent entre début juillet et la mi-août. Leur espérance de vie atteignant à peine la semaine, ils se reproduisent rapidement. Les œufs ne sont pondus sur la Sanguisorbe officinale (1er hôte).

Après quelques semaines, les chenilles se laissent tomber à terre où elles sont prises en charge par des fourmis du genre *Myrmica* (2e hôte) et amenées jusqu'à la fourmilière. Elles y effectuent ensuite leur transformation en adulte. Les papillons émergent de la fourmilière l'été suivant.

Habitats privilégiés

Ces papillons étant dépendants d'une plante hôte, la Sanguisorbe, leur habitat est par conséquent celui de la plante. Il s'agit de prairies humides à molinie ou de prairies maigres de fauche.

Menaces

Sur le site, la principale menace réside dans la disparition des prairies maigres de fauche suite à l'évolution des pratiques culturales et à la baisse du niveau hydrique du sol. L'élevage intensif est également un facteur influant sur la pérennité de l'espèce.

Répartition géographique

Ces deux azurés sont des espèces eurasiatiques, présentes de la France jusqu'au Japon.

Sur le territoire national (limite ouest de l'aire de répartition) les populations sont souvent dispersées, mais néanmoins bien installée dans le nord-est. Au niveau de la ZSC, le maintien des prairies de fauche et de pâturage ont permis de préserver une petite population.

Préconisations de gestion

Une gestion par fauche tardive deux fois par an est particulièrement favorable à l'espèce, la première avant l'envol des adultes (mi-mai), la seconde tardive, après le 31 août.